

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Saint-Bernard, tenue au 74, rue Glen à Granby, le **mercredi 29 mars 2017, à 18 h 30.**

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présentes :

Madame Mélanie Deslandes	Parent, présidente
Madame Suzie Boulet	Enseignante
Madame Marie-Claude D.-Roy	Parent, représentante comité de parents
Madame Line Lussier	Enseignante
Madame Geneviève Meunier	Enseignante
Madame Karine Pelletier	Technicienne service de garde
Madame Christine Plante	Représentante de la communauté
Madame Élyse-Lyne Tremblay	Parent, substitut représentante comité de parents

Sont absents :

Monsieur Patrick Nadeau	Parent
-------------------------	--------

Formant quorum

Madame Sylvie St-Laurent	Directrice
--------------------------	------------

2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

Madame Line Lussier propose. Madame Marie-Claude D.-Roy appuie.

Adopté à l'unanimité

3.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} FÉVRIER & SUIVIS

- Il y a une erreur dans le procès-verbal. Au point # 9, le nom de la rue est Kent et non Cairns.
- Suivi du projet trottibus.
 - Sept parents intéressés par le projet, dont une mère intéressée à accompagner les enfants une fois par semaine (tous les mercredis).
 - Le projet pourrait débiter en avril ou mai.
 - La mère voudrait traverser devant l'IGA.
 - Il convient de proposer un moyen de communication pour avertir les parents dans le cas où l'adulte ne peut assurer le service.
 - Il y a des craintes concernant le projet, puisque le tracé longe la rue Denison.

20CE-1617-038

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

20CE-1617-039

Madame Geneviève Meunier propose, Madame Karine Pelletier appuie.

Adopté à l'unanimité

4.0 PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

5.0 INFORMATIONS DE LA DIRECTION

-Sortie 3e année

Les élèves de 3e année sont sortis pour aller poster une lettre en février. C'est la directrice qui a approuvé cette sortie imprévue. Cela respecte l'encadrement quant à une sortie spontanée.

-Sortie classe 302

- La classe 302 ira visiter le Palace, le M105 et la Société d'Histoire le 4 avril. Le déplacement se fait à pied. Cela respecte l'encadrement d'une sortie spontanée.
- Il y a eu une sortie au Palace le 20 mars pour un spectacle de danse contemporaine. Aucun coût demandé aux parents. Merci à Madame Christine Plante pour les démarches.

- Projet culturel : adoption d'une dépense au Fonds à destination spéciale

Fond à destination spéciale

- En mars, le MEES a annoncé que de nouveaux fonds sont disponibles pour des projets à saveur culturelle.
- Il y a eu une réflexion à l'école et un projet à deux volets est proposé.
 - Yvan Roy est un artiste qui viendrait rencontrer chaque classe pour faire vivre une activité à saveur poétique.
 - Sophie Rozen Boucher est une spécialiste en aquarelle qui viendrait faire vivre une activité pour tous les groupes.
 - Ces activités se dérouleraient au mois de mai et juin.
 - Il y aurait un vernissage à la fin de l'année (15 juin).
 - Le projet coûte 10,729\$, le MEES paie 75% et l'école 25% (2683\$).
 - Le fond à destination spéciale servirait à payer ce projet.

20CE-1617-040

Il est proposé que la dépense de 2683,00\$ soit prise dans le Fonds à destination spéciale.

Madame Marie-Claude D. Roy propose, Madame Line Lussier appuie.

Adopté à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

- Suivi du paiement des factures adressées aux parents

- Concernant le budget, la directrice indique qu'il y a un manque à combler de 17,000\$ en date du 22 mars.
 - Des rappels ont été envoyés par courriel et un appel automatisés a été fait auprès des parents dont les montants sont attendus.
 - La semaine dernière, il manquait les paiements de 105 enfants. La directrice n'est pas en mesure de dire s'il s'agit d'une situation exceptionnelle.
 - Il y a une réflexion à faire concernant les moyens à mettre en place pour encourager les parents à payer.

- Coût du matériel périssable et des sorties éducatives 2017-2018

- Coût du matériel périssable.
 - Présentation du tableau des coûts 2016-2017
 - Certains membres s'interrogent à savoir si la facture ne commence pas à être élevée pour les parents.
 - La directrice mentionne qu'en cinquième et sixième année, les coûts du matériel périssable sont plus élevés, car il y a plus de cahiers fournis aux élèves.
 - La directrice a comparé la situation avec d'autres écoles similaires à Saint-Bernard et les coûts sont semblables.
 - Au niveau des sorties, la campagne de financement permet de réduire drastiquement la facture aux parents.

Un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

- Le système pour valider les présences sur l'heure du midi est à vérifier, car certains membres du CE croient qu'il y a une faiblesse à ce niveau.

6.0 PHOTOS SCOLAIRES : CHOIX POUR 2017-2018

Il est proposé de donner le mandat aux parents membres du CE de choisir la compagnie en tenant compte des critères mentionnés.

Madame Michelle Juairé propose, Madame Geneviève Meunier appuie.

Adopté à l'unanimité

7.0 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : RÉFLEXION SUR LE FONCTIONNEMENT

Sujet reporté à la prochaine rencontre.

8.0 MOT DE LA DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

- Il est proposé de visiter la page Facebook et le site internet du comité de parents.
- Il y aurait des conférences aux écoles JHL et JJB, sur l'estime de soi et comment vivre en famille reconstituée.

20CE-1617-041

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

9.0 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ

Aucun

10.0 MOT DU SERVICE DE GARDE

-Règles de fonctionnement 2017-2018 à adopter

- Les règles de fonctionnement sont similaires pour tous les services de garde de la Commission Scolaire.
- Des améliorations et des ajouts aux règles ont été faits cette année.
 - Utilisation de Mozaïk pour l'inscription.
 - Rappel de l'inscription annuelle.
 - Notes concernant les besoins particuliers.
 - Les demandes de modification ne seront plus acceptées durant la rentrée scolaire.
 - Précisions concernant le montant exigé pour les élèves de maternelle durant l'après-midi.
 - Information concernant les journées tempête.
 - Précisions concernant les arrivées et les départs.
 - Reformulation quant aux journées pédagogiques et les frais en cas d'absence.

20CE-1617-042

Il est proposé d'accepter les règles de fonctionnement telles que présentées.

Madame Line Lussier propose, Madame Suzie Boulet appuie.

Adopté à l'unanimité

11.0 VARIA

Campagne de financement

- C'est désormais la CS qui fait les appels d'offres, puisque l'achat du fromage représente plus de 10,000\$.
- Le CE recommande de poursuivre avec l'offre de l'Abbaye Saint-Benoît.
- Le CE recommande de poursuivre avec la même répartition de l'argent récolté soit 55% aux parents, 45% remis à l'école.
- Pour les parents ayant vendu plus de fromage (le montant n'a pas été mentionné lors de la rencontre), les surplus engendrés peuvent être transférés à un autre enfant ou à l'école selon la demande du parent.

20CE-1617-043

Madame Michelle Juairé propose, Madame Geneviève Meunier appuie.

12.0 CORRESPONDANCE

Aucune

Arrivée de M. Vincent (parent) à 19h45

Départ de Mme Michelle Juairé à 20h.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

13.0 PLAN DE DÉPLACEMENT : échange avec Madame Bourdon et Madame Cadieux à 20h

Départ de Mme Karine Pelletier vers 20h15

- La piste multifonctionnelle sera construite entre les rues Mountain et Glen sur Vittie.
- La directrice et les membres du CE proposent d'être présents durant les discussions portant sur le cas de la rue Glen, puisque l'école est directement liée à l'utilisation de cette rue, entre autres à l'étape du diagnostic.
- Il est demandé d'ajouter les coordonnées de la conseillère Julie Bourdon au procès-verbal (ci-dessous). * Julie Bourdon, conseillère municipale district 3, jbourdon@ville.granby.qc.ca, 450.577.1275
- Il y a possibilité de remplir un document de la Ville de Granby pour porter à l'attention du comité de circulation une problématique concernant la circulation. Mme Bourdon a laissé ce document à la direction de l'école

Il est proposé de demander la présence de la direction d'école et des membres du CE lorsque la Ville sera à l'étape de proposer diverses alternatives portant sur la rue Glen.

20CE-1617-044

Monsieur Martin Bouthiette propose. Madame Mélanie Deslandes appuie.

Adopté à l'unanimité

14.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de l'assemblée à 21h10

20CE-1617-045

Madame Karine Pelletier propose. Madame Line Lussier appuie.

Adopté à l'unanimité

Présidente

Directrice